

Remerciements

Un mot, une fleur, une plaque, une présence ou un geste, sont autant de témoignages qui nous ont beaucoup réconfortés lors du décès de

Monsieur Bernard GRAVE

Toute la famille vous remercie de tout cœur.

Pompes Funèbres Basséennes DECLIPPELEIR-GRAVE
59480 LA BASSEE - 4, rue de l'Égalité ☎ 03.20.29.47.16

1304770500

D'un mot, d'un geste, d'une présence, vous nous avez accompagnés dans cette épreuve. Gardons ensemble le souvenir heureux de

Marie-Madeleine DESCAMPS
née VANPOUILLE

et faisons le vivre à travers nos rencontres. Du fond du cœur, merci.

De la part de :
Philippe et Annie DESCAMPS-LECLERCQ,
Brigitte et Marc ZIEGLER-DESCAMPS, ses enfants
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Pompes Funèbres Joël TRAISNEL ☎ 03.20.48.21.21
8, rue Gambetta - 59280 ARMENTIERES
1582, rue d'Armentières - 59850 NIEPPE

1304402400

Messe, anniversaire, pensée

Il y a onze ans

Madame Germaine JOUVENCEL

a choisi de faire un legs pour la recherche menée à l'Institut Pasteur de Lille.

Les chercheurs ont une pensée particulière pour sa générosité qui leur permet de continuer leurs recherches.

Institut Pasteur de Lille
BP 245 - 59019 Lille Cedex
03 20 87 73 54
a.jacob@pasteur-lille.fr

1294694100

Inscription gratuite

Retrouvez vos avis de décès, anniversaires de décès, pensées, messes, souvenirs tous les jours

memoire.lavoixdunord.fr



Le site des avis de décès et du souvenir du Nord-Pas de Calais

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2014 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales. Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.24 euros - Pas-de-Calais 5.24 euros.

Avis administratifs

MAIRIE DE FONTAINE-AU-PIRE
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Avis

Par délibération n° 2015-001 du 18 mars 2015, le conseil municipal a décidé de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sur le territoire de Fontaine-au-Pire. Cette délibération fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Le maire, Jean-Claude GERARD

1304459700

Enquêtes publiques



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement - Cellule Prévention des Pollutions
et Protection des Paysages
Tél. 03.28.03.84.10

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS ET VIESLY PROJET DIT « LES CHEMINS DE GRÉS »

La SEPE Les Vents de l'Est Cambrésis SAS située 521 boulevard du président HOOVER, Le Polychrome à Lille a déposé une demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 10 aérogénérateurs, projet dit « Les Chemins de Grés » sur les communes de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:

2980-1 - installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m

Caractéristiques de l'installation: 10 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (environ 156 m) et d'une puissance unitaire de 3 MW

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY du vendredi 3 avril 2015 inclus au lundi 4 mai 2015 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairies de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : AVESNES-LES-AUBERT, BEAUMONT-EN-CAMBRESIS, BEURAIN, BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS, BETHENCOURT, BEVILLERS, BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BRIASTRE, CARNIERES, CAUDRY, HAUSSEY, INCHY, MONTRECUY, NEUVILLY, QUIEVY, RIEUX-EN-CAMBRESIS, ROMERIES, SAINT-AUBERT, SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON, SAINT-PYTHON, SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS, SAULZOIR, SOLESMES, VERTAIN, VIESLY, VILLERS-EN-CAUCHIES.

Monsieur Jacques DEFEVER, commissaire enquêteur domicilié 18 place Constant Moyeux à Anzin (59410), tel : 03 27 42 88 88, port : 06 70 15 12 60, ou M. Michel RICHARD son suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairies de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY

ST-PYTHON : 3 avril 2015 de 09H30 à 12H30 et 4 mai 2015 de 14H00 à 17H00
VIESLY : 7 avril 2015 de 14H00 à 17H00
ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI : 18 avril 2015 de 09H00 à 12H00
ST-VAAST-EN-CAMBRESIS : 20 avril 2015 de 14H00 à 17H00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairies de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur en mairie de ST-PYTHON, place des anciens combattants d'AFN 59730 ST-PYTHON, désignée siège d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr - rubriques Publications/Environnement/ Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : ECOTERA développement SAS « les vents de l'Est Cambrésis SAS » Mme Charlotte MOYEUX 521 boulevard du Président Hoover Le Polychrome 59000 LILLE (03 20 37 60 31).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ST-PYTHON, ST-VAAST-EN-CAMBRESIS et VIESLY et à la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

1300665300



CONCERTATION PREALABLE
VILLENEUVE D'ASCO / MONS EN BAROEUL / LEZENNES
FOREST SAILLY LEZ LANNOY / WILLEMS / TRESSIN /
CHERENG SAINGHIN EN MELANTOIS / GRUSON / BOUVINES /
BAISIEUX PERONNE EN MELANTOIS

Elaboration du règlement local de publicité de la Métropole Européenne de Lille

Le Président de la METROPOLE EUROPEENNE de LILLE porte à la connaissance du Public que le projet d'élaboration du règlement local de publicité métropolitain, couvrant le territoire des 85 communes membres, fera l'objet d'une concertation préalable au titre de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration: - un registre, accompagné d'un dossier explicatif, est mis à la disposition du public pendant toute la durée d'élaboration du règlement local de publicité, à la Métropole Européenne de Lille (Immeuble Euralliance, 4 avenue de Kaerst, La Madeleine Romarin) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que sur le site internet lillemetropole.fr. Toute personne intéressée peut y écrire ses observations.

- Toute personne intéressée peut également faire part de ses observations par écrit auprès de Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille à l'adresse suivante : 1 rue du ballon CS 50749 59034 LILLE CEDEX - Direction Ressources et Expertises - Service Droit de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

Venez participer à la réunion publique qui aura lieu :
le samedi 11 avril 2015 à 9h30
au château de Fiers de Villeneuve d'Ascq

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, vous pouvez participer à la suivante qui aura lieu le jeudi 16 avril 2015 à 18h30 à l'Hôtel de Ville de FACHES THUMESNIL.

1303350500



Ressources et Expertises
Droit de l'Urbanisme et de l'Aménagement
(Tél. 03.59.00.64.26)

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Mise à disposition du Public du dossier de présentation
Du mercredi 15 avril au vendredi 15 mai 2015 inclus

LEZENNES - VILLENEUVE D'ASCO - WASQUEHAL

Le public est informé que, par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille a prescrit une procédure de modification simplifiée du PLU concernant les communes citées ci-dessus.

Cette modification simplifiée a pour objet d'apporter au Plan Local d'Urbanisme les ajustements rendus nécessaires par l'évolution des communes concernées.

Un dossier de présentation rappelant l'objet et les motifs de la modification simplifiée, est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, du mercredi 15 avril 2015 au vendredi 15 mai 2015, inclus.

Ce document est consultable sur le site Internet de la Métropole Européenne (lillemetropole.fr) à partir du bouton « Dialogue Citoyen » visible en page d'accueil, onglet « je participe ».

Le dossier complet est également consultable au siège de la MEL (bâtiment Euralliance, 4 rue de Kaerst à La Madeleine), les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Toute personne intéressée par la procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet sur le site Internet de la Métropole, ou sur le registre ouvert au siège de la MEL (bâtiment Euralliance, 4 rue de Kaerst à La Madeleine). Tout courrier peut également être adressé à Métropole Européenne de Lille, 1, rue du Ballon, CS 50749, 59 034 LILLE Cedex.

1304427700



CHER ABONNÉ

Vous avez une question concernant votre abonnement ?

Contactez votre Service Clients

Par téléphone en appelant le

0810 636 626
NUMERO AZUR
Coût d'un appel local depuis un poste fixe



Par mail : serviceclients@lavoixdunord.fr

VISITEZ NOTRE SITE : www.lavoixdunord.fr